

LA LOI SUR LA MARGE SALARIALE ÉCRASE NOS SALAIRES

La **FGTB** n'acceptera plus d'entrer dans le carcan imposé par la loi sur la marge salariale (dite loi de 1996) telle qu'elle existe aujourd'hui.

Cette loi empêche les syndicats de négocier la part qui revient légitimement aux salaires des travailleurs et travailleuses.

Par contre, elle n'empêche pas certains dividendes de s'envoler, puisque son article 14 n'est pas appliqué.

MARGESALARIA

En 2021, cette loi a montré combien elle était déconnectée de la réalité du travail, en dégageant une marge salariale, tous secteurs confondus, de seulement 0,4%. Marge que la **FGTB** a refusée.

Il faut rendre de l'oxygène à la négociation et une réelle marge de progression aux salaires! Dans les faits, cette loi bloque les salaires, restreint les recettes fiscales et parafiscales et provoque un sous-financement de la sécurité sociale et des services publics.

Pour ce faire, la **FGTB** demande au Gouvernement une réforme profonde de la législation.

Si cette loi n'est pas réformée en faveur du monde du travail, il ne pourra plus y avoir d'accord interprofessionnel (AIP), ni de paix sociale.



Rendez-vous également le 24 septembre, pour une manifestation nationale contre la loi de modération salariale, et pour des augmentations de salaires décentes.

